

Projet pédagogique

Centre de loisirs de Tonneins



Année 2023-2024

Sommaire

Une Association Fondée il y a 124 ans	3
Un Mouvement d'ÉDUC'POP'	3
Les Intentions Educatives	4
La Laïcité.....	4
Droits De l'Enfant	5
Le Territoire d'Intervention	6
Action sociale d'intérêt communautaire : l'Enfance et la Petite-Enfance.....	6
Le PEDT : un projet partagé au bénéfice des territoires	7
Présentation du Territoire et de l'environnement de la structure d'accueil, l'espace jeunes de Tonneins :.....	7
Les politiques éducatives :	7
Atouts et leviers sur le territoire :	7
Contexte éducatif	8
Le partenariat.....	9
Reprise des éléments du projet éducatif de l'association.....	9
Définition des objectifs, des moyens et des méthodes	10
Rappel des objectifs généraux	11
Organisation générale	14
Jours et horaires d'ouverture :	14
Organisation du collectif enfant :	14
Réunion de préparation :	15
Données d'espace et de matériel :	15
Journée-type	15
Les mercredis sur le temps scolaire	15
Vacances :	18
Les relations	21
Relations entre les animateurs et les enfants	21
Relations entre les animateurs.....	21
Relations entre l'équipe et les parents	21
Relations entre la direction et les enfants.....	21
Relations entre l'équipe de direction et les animateurs	21
Relations entre l'équipe de direction et le directeur associatif	21
Rôle De L'Animateur	22
L'évaluation	23

Une Association Fondée il y a 124 ans

L'Amicale Laïque de Tonneins est une association d'Éducation Populaire fondée en 1898. Elle a été agréée comme association d'Éducation Populaire par arrêté de Monsieur le ministre de l'Éducation Nationale en date du 13 mai 1955. Foyer culturel d'éducation permanente, l'Amicale Laïque de Tonneins est issue de la fusion de l'association Amicale des Anciens Élèves et Amis de l'École Laïque Jules Ferry de Tonneins, en 1898.

C'est à la fin du 19ème siècle, après les grands combats pour la Laïcité, notamment la promulgation de différentes lois et l'action de Jules Ferry, que naissent des milliers de "sociétés" : les Amicales des amis de l'école laïque.

C'est ainsi que des Tonneinçais, convaincus de la nécessité d'une école laïque pour que notre société progresse dans le sens de l'égalité et de la justice, se regroupent et fondent l'Amicale des élèves, anciens élèves et amis de l'école laïque Jules Ferry, le 12 février 1898.

Dès lors, l'Amicale Laïque devenait officiellement le partenaire reconnu de l'école Jules Ferry, école dont le nom lui-même est le symbole des lois scolaires instituant la Laïcité. Plus tard, se créera une Amicale Laïque à l'école Ernest Lavisse dont les statuts furent déposés en 1922 ; Le vendredi 15 novembre 1968, ces deux associations fusionnent pour devenir l'Amicale Laïque de Tonneins telle qu'elle est aujourd'hui.

Années après années, les hommes et les femmes qui œuvreront au sein de l'Amicale Laïque de Tonneins agiront avec, toujours à l'esprit, amitié et solidarité. Les liens qui unirent ces hommes et ces femmes étaient et demeurent forts car ils unissent des citoyens qui veulent que leur société progresse vers toujours plus de tolérance, de liberté et de justice.

Un Mouvement d'ÉDUC'POP'

L'Amicale laïque de Tonneins est une association d'Éducation Populaire, à ce titre, elle permet aux publics qu'elle côtoie de favoriser leur émancipation. Que cela soit auprès des enfants ou des équipes, son objectif est de leur permettre d'évoluer, de participer aux décisions qui les concernent, d'exposer leur point de vue, de donner une chance de réussir et ce quel que soit l'origine sociale, le niveau de formation, les expériences, ...

L'Amicale Laïque de Tonneins est une association qui défend des notions de laïcités et d'éducation populaire « Eduquer le peuple, par le peuple, avec le peuple ».

« L'éducation populaire est fondée sur l'idée que tout le monde a le droit à l'éducation et que l'apprentissage peut et doit se produire tout au long de la vie, pas seulement à l'école ou à l'université. Elle vise également à renforcer le sens critique et l'autonomie des individus, pour qu'ils puissent être actifs et engagés dans la société. »

Les Intentions Educatives

Aujourd'hui ses objectifs, inscrits dans ses statuts sont les suivants :

« Elle a pour but de promouvoir et défendre l'idéal Laïque par des actions telles que :

- Intervenir auprès des pouvoirs publics dans l'intérêt de l'École Laïque.
- Favoriser et développer l'éducation populaire et l'éducation permanente
- Aider et encourager les œuvres post et périscolaires
- Favoriser et développer l'éducation citoyenne et resserrer entre les membres les liens d'amitié qui les unissent ».
- Organiser des loisirs de caractère éducatif

Depuis une dizaine d'années, l'activité de l'Association est essentiellement centrée sur la gestion de structures à caractères éducatif et promeut son projet d'éducation populaire à travers les structures qu'elle gère et dont elle est à l'initiative.

La Laïcité

Dans notre pays il existe plusieurs religions mais aucune n'est favorisée. Chacune d'elle peut exprimer son opinion. La loi permet aux religions de s'organiser comme elles veulent. Chacun a le droit d'écrire ou de dire ce qu'il veut, dans le respect de la loi et des autres. C'est le principe de la laïcité.

LA LIBERTÉ

Art. 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque Homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance

de ces mêmes droits. Ces normes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La notion de « liberté de conscience » est souvent mal comprise : elle ne se limite pas à la liberté de pensée, mais inclut aussi la liberté d'expression.

LA LAÏCITÉ

Il n'existe pas de définition officielle de la laïcité. On en répertorie des centaines. La laïcité est un principe, celui de la séparation des Églises et de l'État.

La laïcité ne refuse donc pas les religions, elle renvoie néanmoins leurs revendications à la sphère privée. Ces revendications peuvent porter sur :

- Les pratiques religieuses
- La santé
- Les signes et tenues vestimentaires
- Les activités
- la nourriture
- Le calendrier et les fêtes

Droits De l'Enfant

Le 20 novembre 1989, l'ONU adopte à l'unanimité le texte de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Tous les États ou presque y ont adhéré, faisant de ce document le traité des Droits de l'Homme le plus largement ratifié (Excepté la Somalie et les États-Unis).

La Convention est un ensemble de normes et d'obligations universellement acceptées et non négociables. Elle définit des droits et des libertés essentielles fondées sur le respect et la dignité et de valeur de chaque individu.

Ces droits fondamentaux participent au développement harmonieux de chaque enfant et le protège en matière de santé, d'éducation et de services juridiques, civils et sociaux.

**L'ENFANT A DONC LE DROIT D'ÊTRE ÉDUQUÉ, SOIGNÉ, DE S'AMUSER,
D'APPRENDRE ET DE S'EXPRIMER.**

À RETENIR

Le 20 novembre est la date anniversaire de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, c'est aussi l'occasion de célébrer cet événement.

EXTRAITS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Art. 28 L'enfant a le droit à l'éducation basée sur l'égalité des chances.

Art. 31 L'enfant a le droit aux loisirs et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

Aujourd'hui en France, il existe une justice spécifique pour les mineurs qui protège en cas de danger ou les sanctionne en cas d'acte délictueux. Comme pour les adultes, les droits des enfants sont associés à des devoirs : respect de l'autre, des institutions, et plus globalement de la Collectivité au sens large.

Le Territoire d'Intervention

Créée en janvier 2011, Val de Garonne Agglomération est classée dans la catégorie des communautés d'agglomération : elle regroupe plus de 50 000 habitants et compte sur son territoire une commune de plus de 15000 habitants.

Composée de 43 communes, elle rassemble 62228 habitants (Insee 2019) et son territoire représente 12,25% de la superficie du département de Lot-et Garonne. Val de Garonne Agglomération présente une pyramide des âges proche de celles du département et de la région, avec toutefois une part légèrement moins importante de 18- 39 ans, et davantage de seniors (65 ans et plus).

23,6% des ménages sont composés de couples avec enfants. La part des familles monoparentales, 9,4% est également légèrement supérieure au taux départemental, régional et même national. On note par ailleurs une plus forte concentration de ces familles à l'ouest du territoire.

Avec 17,4% de foyers dont le revenu médian est situé sous le seuil de pauvreté, le territoire compte un nombre croissant de familles vulnérables, en zone rurale comme en quartier politique de la ville.

Val de Garonne Agglomération a conscience de l'enjeu de la structuration d'une offre éducative concertée afin de permettre aux familles les plus éloignées de l'école et des institutions de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour la réussite de leurs enfants.

Action sociale d'intérêt communautaire : l'Enfance et la Petite-Enfance

Cette prise de compétence optionnelle est une des plus récentes. Elle n'est exercée que depuis le 1er janvier 2011. Elle vise à répondre aux besoins des familles en matière d'accueil pré ou péri scolaire afin de proposer une offre cohérente, uniforme et développer de nouvelles infrastructures sur l'ensemble du territoire.

Val de Garonne Agglomération anime la politique de développement des conditions d'accueil de l'Enfance et de la Petite-Enfance sur le territoire. Cela se matérialise par la création, le renforcement, la gestion et l'animation des structures d'accueil de Petite-Enfance (0-3ans) telles que les crèches, les relais petite enfance et les centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les enfants de 3 à 17 ans.

Le PEDT : un projet partagé au bénéfice des territoires

La Cohésion Sociale est un enjeu majeur de la mandature 2020-2026 . Le PEDT intercommunal favorisera la coopération entre les acteurs, le développement de nouveaux projets, notamment sur les territoires les plus ruraux. Le développement d'une offre éducative de qualité sur VGA permettra également de renforcer l'attractivité du territoire.

Présentation du Territoire et de l'environnement de la structure d'accueil, l'espace jeunes de Tonneins :

La commune de Tonneins s'étend sur 34,8km² et compte 9130 habitants selon la source de l'INSEE du 1er janvier 2022. En 2019, Tonneins compte 7616 habitants de plus de 15 ans. Nous pouvons constater qu'en 11 ans la population est passée de 9162 habitants à 9130 habitants, la population est donc constante.

Les politiques éducatives :

La ville de Tonneins, au regard de ses caractéristiques sociodémographiques est inscrite dans un quartier défini comme prioritaire. Les quartiers dits « prioritaires » de la politique de la ville sont les territoires où s'applique la politique de la ville, politique qui vise à compenser les écarts de niveau de vie avec le reste du territoire. Ces quartiers sont donc ceux où les revenus sont les plus faibles. Ces quartiers sont touchés par la pauvreté, il s'agit de famille nombreuses, monoparentales ou étrangers.

Le quartier prioritaire à Tonneins est situé en plein cœur de ville, au carrefour de l'ensemble des groupes scolaires de la ville et vient irriguer au moins en partie l'ensemble des écoles, situées en proximité immédiate. Sur le plan national et selon la cartographie prioritaire, la France compte 1300 quartiers prioritaires politique de la ville (QPV). En 2015, Tonneins met en place la plateforme de réussite éducative (PRE) qui mobilise une équipe pluridisciplinaire et professionnelle. Ce dispositif propose de remédier aux difficultés rencontrées par les enfants et les jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé. Les besoins peuvent être en termes de besoin d'accompagnement scolaire, prévention du décrochage scolaire, santé.

Atouts et leviers sur le territoire :

La commune de Tonneins possède de nombreux équipements : infrastructures sportives (salles de sports, stades, city-stade), mis à disposition des associations, des écoles et des collèges (avec le complexe Clémenceau permettant de pratiquer tous les sports collectifs de salle, le complexe Germillac permettant de pratiquer différentes disciplines sportives extérieur, la salle coppelia servant à la pratique de la danse et de la gym.

Tonneins possède également un centre culturel, une médiathèque, une école des arts avec différentes associations qui y interviennent : cours d'arts plastiques, atelier dessin, ateliers informatiques, photo-club...), un complexe culturel appelé « La Manoque » avec un théâtre de

verdure. Tonneins est également équipé d'un Cinéma appelé « Rex », un Musée Garonna, un CAS (centre communal d'action sociale).

Un tissu associatif dense sur lequel la ville de Tonneins peut s'appuyer (associations sportives et culturelles). Au niveau des associations sportives, la ville de Tonneins propose des arts martiaux, de l'athlétisme, du badminton, du basket, de la pétanque, du canoë-kayak, du BMX, VTT, de la danse, du football, de la gym, de la randonnée, du rugby, du skate, du tennis ...)

Contexte éducatif

Les **Cités éducatives** visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : services de l'État, des collectivités, associations, habitants. À travers les Cités éducatives, le Gouvernement veut ainsi fédérer tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire, dans les territoires qui en ont le plus besoin et où seront concentrés les moyens publics.

Nous travaillons ensemble et nous réfléchissons ensemble dans un même intérêt éducatif. Le combat contre les inégalités et les injustices sociales sont autant de défis auxquels doit faire face l'ensemble des acteurs éducatifs.

Les Écoles Tonneinquoises :

Tonneins dispose de quatre écoles maternelles, quatre écoles primaires, deux collèges et d'un lycée : Il y a au total 832 élèves scolarisés dans les écoles publiques de la ville, 314 en maternelle et 518 en élémentaire. 91 élèves en école privé (30 élèves en maternel et 61 élémentaires).

- ⇒ Établissement scolaire maternel public Marie Curie
- ⇒ Établissement scolaire maternel public Françoise Dolto
- ⇒ Établissement scolaire maternel et élémentaire public Jean Macé
- ⇒ Établissement scolaire maternel et élémentaire privé École Notre Dame
- ⇒ Établissement scolaire élémentaire public Jules Ferry
- ⇒ Établissement scolaire élémentaire public Victor Hugo

D'autres structures sont mises à dispositions pour les jeunes porteurs de handicap :

- ⇒ **Après ISEP** (Institut Spécialisé d'Éducation pour polyhandicapés qui accueille des enfants dont le handicap nécessite une présence quotidienne.)
- ⇒ **CMPP Tonneins géré par l'AGEEI** (association qui gère et coordonne des établissements médico-sociaux et qui pilote des projets dans les domaines de l'éducation et de l'insertion)
- ⇒ **MECS Clair Matin** (Foyer de vie qui accueille des enfants, adolescents et jeunes majeurs en difficultés, en danger ou délinquants)

Le partenariat

Le partenariat est au cœur de la stratégie de notre accueil de loisirs. Il est donc essentiel pour nous de favoriser des rencontres et de mener des projets au sein même de Tonneins, mettant en lumière les talents locaux et promouvant le développement communautaire.

Cela nous implique à renforcer nos collaborations avec les associations locales, reconnues pour leur travail dédié et leur expertise dans divers domaines. Que ce soit dans le domaine sportif, culturel, éducatif ou social, ces associations apportent des perspectives précieuses et des opportunités d'apprentissage pour nos jeunes participants.

Notre objectif est non seulement de renforcer les partenariats existants, mais aussi d'en créer de nouveaux. Nous cherchons constamment à nous connecter avec d'autres organisations locales qui partagent notre passion pour l'éducation et le bien-être des enfants. Nous cherchons à tisser des liens plus profonds avec nos partenaires, à travailler ensemble pour l'élaboration de projets communs, à échanger des ressources, et à apprendre les uns des autres.

Par ces initiatives, nous souhaitons faire découvrir aux enfants le territoire du Val de Garonne, leur permettant d'explorer et de comprendre leur environnement immédiat. Nous voulons qu'ils aient une appréciation profonde de leur communauté, une compréhension de sa richesse et de sa diversité, et un sens de leur place et de leur rôle au sein de celle-ci.

Reprise des éléments du projet éducatif de l'association

L'"accueil éducatif" est un terme que nous utilisons pour désigner l'encadrement organisé par des structures durant les périodes libre des enfants et des jeunes.

Comme l'a si bien dit Maria Montessori : **"L'éducation est un processus naturel effectué par l'enfant et non acquis par l'écoute des mots, mais par des expériences dans son environnement."**

Un accueil éducatif de qualité doit prendre en compte les rythmes de vie de chaque enfant, garantir sa sécurité physique, morale et affective, tout en créant un espace où l'expérience de vie collective est la plus enrichissante possible. Dans cette optique, l'Amicale Laïque de Tonneins s'efforce de créer un environnement où chaque individu peut s'épanouir et grandir en harmonie avec les autres.

Nous sommes conscients que de nombreux parents, en raison de leurs obligations professionnelles, aspirent à ce que leurs enfants aient l'occasion de jouer, de nouer des relations, de faire des découvertes culturelles et, bien sûr, de bénéficier d'un encadrement sécurisé pendant leur temps libre.

À l'Amicale Laïque de Tonneins, nous considérons le dialogue et le partenariat avec les parents comme essentiels. Nous travaillons donc à élaborer des approches qui favoriseront

différentes formes d'implication de la part des parents, qui sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

La mixité sociale est un véritable atout pour les enfants. Il incombe aux adultes de la valoriser et de la dynamiser. C'est en animant cette mixité que nous préparons les enfants à la vie en société.

Nous accordons une importance particulière à l'idée de fournir aux enfants des repères et des compétences qui leur permettront de construire un présent harmonieux avec leurs pairs, où chacun a sa place et est reconnu de tous. C'est en cultivant chez les enfants et les adolescents le désir de vivre, de progresser, et de faire les efforts nécessaires pour l'intérêt général que nous contribuons à leur épanouissement personnel et à leur préparation pour une vie en société équilibrée.

Définition des objectifs, des moyens et des méthodes

Au cœur de notre action à l'Amicale Laïque de Tonneins, se trouvent des valeurs fondamentales qui traversent toutes nos activités. Nous nous engageons à promouvoir et à enseigner le respect, la laïcité, l'autonomie, la démocratie, et les droits de l'enfant, tel que stipulé par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C.I.D.E).

Le respect est une valeur cardinale pour nous : respect de soi, respect des autres et respect de l'environnement. Nous croyons fermement que chaque individu mérite d'être traité avec dignité et que chacun doit apprendre à prendre soin de lui-même, des autres et de la planète sur laquelle nous vivons.

La laïcité est aussi une valeur essentielle dans notre action. Elle permet à chacun de se sentir libre de ses convictions tout en respectant celles des autres. Nous nous engageons à promouvoir une ambiance de respect mutuel et d'ouverture à la diversité des opinions et des croyances.

L'autonomie de l'enfant est une autre priorité pour nous. Nous visons à encourager chaque enfant à développer ses propres compétences, à prendre des initiatives et à devenir de plus en plus indépendant. Nous soutenons cette idée en encourageant les enfants à explorer, à apprendre et à grandir à leur propre rythme.

Le respect de la C.I.D.E est au cœur de notre démarche. Nous nous efforçons d'assurer que chaque enfant ait la possibilité d'exercer pleinement ses droits, que ce soit le droit à l'éducation, à la participation, à la protection, ou à l'expression.

Enfin, la démocratie est un principe central de notre action. Nous croyons en l'importance d'enseigner aux enfants le sens de la citoyenneté, le respect des règles communes, et l'importance de la participation à la vie collective. Nous nous engageons à créer un environnement dans lequel chaque enfant peut s'exprimer, être entendu et contribuer à la vie de la communauté.

Ces thèmes sont plus que de simples mots pour nous, ils sont le fondement de notre action et guident toutes nos activités et initiatives.

Rappel des objectifs généraux

Notre projet pédagogique repose sur des objectifs généraux qui servent de référence pour toute l'équipe, quel que soit le projet d'animation mis en œuvre. Ces objectifs visent avant tout à assurer le bien-être de chaque enfant, à respecter son individualité et à stimuler son épanouissement.

L'un de nos objectifs primordiaux est de **permettre à chaque enfant de prendre du plaisir, qu'il soit seul ou en groupe.**

Nos activités sont diversifiées et couvrent un large éventail d'intérêts et de compétences. Nous nous assurons que chaque enfant ait la possibilité de choisir ses propres activités, tout en respectant son droit de ne rien faire s'il le souhaite.

Nous sommes fermement contre toute situation qui pourrait être dévalorisante, humiliante ou déstructurante pour l'enfant. Nous mettons tout en œuvre pour créer un environnement sécurisant, positif et constructif, où chaque enfant se sent valorisé et respecté.

Nous nous efforçons de placer chaque enfant dans un contexte de loisirs et de jeu, en évitant de reproduire l'atmosphère contrainte de l'école. Nous proposons des jeux individuels, collectifs, de coopération et d'opposition, favorisant ainsi le développement de diverses compétences et l'apprentissage de la vie en communauté.

Nos espaces d'activités sont aménagés de manière à favoriser l'épanouissement des enfants. Nous créons des coins thématiques, comme la dinette, la construction, le coin manuel, pour stimuler l'imaginaire et la créativité des enfants. Chaque groupe d'âge dispose de sa propre salle d'activité, aménagée en fonction de ses besoins et intérêts, où chaque enfant peut trouver des repères, contribuant ainsi à sa sécurité affective.

Placer les enfants en situation d'acteurs de leurs loisirs et du fonctionnement de l'accueil de loisirs

Au Centre de Loisirs de Tonneins, nous nous efforçons de placer les enfants en tant qu'acteurs de leurs loisirs et du fonctionnement de notre structure. Nous estimons qu'il est essentiel que les enfants aient l'opportunité de prendre part activement à leur expérience au centre, en leur donnant voix au chapitre et en valorisant leur participation.

Le choix des activités est un domaine clé où nous favorisons l'autonomie et l'engagement des enfants. Nous encourageons les enfants à proposer des idées pour les activités, à exprimer leurs préférences et à participer à la prise de décisions qui les concernent. Pour cela, nous organisons régulièrement des temps de concertation et des bilans quotidiens. L'objectif est de diversifier au maximum les supports d'activités et de penser en termes de projet plutôt qu'en termes d'activisme. En permettant aux enfants de s'impliquer dans la conception des activités, nous renforçons leur sentiment d'appartenance et leur motivation, tout en favorisant leur autonomie et leur créativité.

Les règles de vie au sein de notre centre sont également définies en concertation avec les enfants. Nous sommes convaincus qu'une vie en collectivité harmonieuse nécessite des règles claires et acceptées par tous. C'est pourquoi nous encourageons les enfants à participer à l'établissement de ces règles, tout en leur fournissant le cadre nécessaire et en fixant les limites non-négociables. Ainsi, nous favorisons le respect mutuel, l'apprentissage du vivre-ensemble et la responsabilité individuelle.

L'évaluation de nos actions est un processus continu qui implique directement les enfants. Nous pensons qu'il est crucial de recueillir les impressions et les sentiments des enfants sur leur vécu au centre. Plusieurs outils adaptés à l'âge des enfants sont utilisés pour cela, tels que l'affiche météo, des outils de régulation, des discussions et débats, une boîte à idées, etc. L'opinion des enfants est précieuse pour nous ; elle nous permet d'ajuster nos actions et d'améliorer continuellement notre approche.

Nous nous efforçons de créer un environnement où chaque enfant est un acteur à part entière, impliqué et valorisé dans tous les aspects de la vie du centre.

Permettre à l'enfant de créer

Nous croyons fermement en l'importance de la créativité et de l'expression individuelle. C'est pourquoi nous nous efforçons de favoriser l'expression à travers la création dans tous les aspects de notre programme.

Chaque enfant est encouragé à extérioriser ses idées, en lui offrant un espace sûr et stimulant pour explorer ses pensées et sentiments. Que ce soit par le biais de la peinture, de la sculpture, du dessin ou de l'écriture, nous sommes convaincus que chaque enfant a quelque chose d'unique à partager.

Nous accordons également une grande importance à l'exploration de différents modes d'expression. Que ce soit l'expression orale, écrite ou artistique, nous nous efforçons de fournir des opportunités pour que chaque enfant puisse découvrir et développer ses talents uniques.

Dans cet esprit, nous mettons en place des projets qui sollicitent la dextérité des enfants, l'imagination, le travail de groupe, et la réalisation d'un projet commun. Ces projets ne sont pas seulement une occasion pour les enfants de s'exprimer et de développer leurs compétences, mais ils sont également une opportunité d'apprendre à travailler ensemble, à coopérer, et à produire quelque chose de tangible qui reflète leur effort collectif.

Notre objectif est de créer un environnement où la créativité est non seulement encouragée, mais aussi célébrée. En faisant cela, nous contribuons au développement global de chaque enfant, en lui permettant de grandir en tant qu'individu créatif et expressif, capable de partager ses idées et ses talents.

Organisation générale

Jours et horaires d'ouverture :

Le centre de loisirs ouvre ses portes les mercredis ainsi que durant les petites vacances, de 7h00 à 19h00. Cet aménagement du temps permet de répondre au mieux aux contraintes des familles, en particulier celles qui travaillent en horaires atypiques. Les parents ont ainsi la possibilité d'amener leurs enfants à l'heure qui leur convient et de les récupérer de la même manière. Malgré cette flexibilité, les arrivées se font généralement avant 9h30 le matin et les départs à partir de 17h00 l'après-midi.

Depuis le 6 juillet 2015, l'Agglomération Val de Garonne a mis en place un système de réservation des journées, demi-journées et repas. Les parents sont donc tenus de planifier la présence de leur(s) enfant(s) en respectant certains critères pour modifier ou annuler une présence. Lors de tout départ d'enfant, les parents doivent émarger le registre de présence, assurant ainsi la prise en charge de l'enfant par le responsable désigné.

Organisation du collectif enfant :

Les enfants sont regroupés par tranches d'âge :

- 3-6 ans
- 6-7 ans
- 8 -9 ans
- 10 ans et plus

Chaque groupe d'âge dispose de sa propre salle, offrant aux enfants un espace qu'ils peuvent s'approprier et qui garantit leur sécurité affective. L'équipe pédagogique, composée de professionnels diplômés conformément à la législation de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DDCSPP), travaille sous la coordination du directeur de l'Association, en lien avec les autres centres de loisirs de l'Association. Le personnel est ajusté en fonction du nombre d'enfants accueillis pour maintenir une qualité d'accueil optimale et respecter les taux d'encadrement en vigueur.

Réunion de préparation :

Des réunions de préparation et de bilan sont organisées régulièrement pour assurer un suivi efficace des activités. En semaine scolaire, ces réunions ont lieu le mardi matin pour une durée de 2 heures. Pour les petites vacances, elles sont planifiées 2 ou 3 semaines avant le début du séjour, généralement un samedi, pour permettre la participation des animateurs saisonniers.

Données d'espace et de matériel :

Le centre de loisirs de TONNEINS dispose de plusieurs salles dédiées aux enfants : une grande salle modulable pour le groupe des 3-6 ans, une salle de référence pour chaque tranche d'âge, une grande salle commune pour des ateliers d'expression, spectacles, etc. Le réfectoire est divisé en deux parties distinctes : un côté maternel ; un côté primaire. Le repas des 6 ans et plus se fait sous forme de self.

Journée-type

Les mercredis sur le temps scolaire

7h00-9h00 : Accueil

Le centre s'ouvre à 7h du matin pour accueillir les enfants qui n'ont pas école ce jour-là. Dès leur arrivée, les enfants sont chaleureusement accueillis par les animateurs. Dans un esprit de convivialité, ils ont accès à un large éventail d'activités libres afin de débiter la journée de manière douce et ludique. Ces activités peuvent inclure des jeux de société qui favorisent l'interaction entre les enfants, des puzzles qui stimulent leur réflexion, des activités de coloriage qui éveillent leur créativité, ou encore des livres adaptés à leur âge pour nourrir leur curiosité. Cette période d'accueil joue un rôle important en offrant aux enfants un temps de transition serein entre leur environnement familial et le centre, les préparant à entrer dans le rythme des activités de la journée.

9h00-12h00 : Activités du matin

Cette période de la matinée est dédiée à des activités plus structurées, préparées en amont par les animateurs. Les activités proposées sont diverses et variées afin de répondre aux différents centres d'intérêt des enfants et de favoriser leur épanouissement global.

Dans le cadre d'ateliers d'arts plastiques, les enfants peuvent exprimer leur créativité à travers diverses techniques telles que la peinture, le dessin ou le modelage. Ces ateliers offrent aux enfants l'occasion de développer leur imagination, leur habileté manuelle et leur sens esthétique.

Des jeux sportifs sont également organisés pour permettre aux enfants de se dépenser, de développer leur motricité et leur coordination, tout en apprenant à respecter des règles et à travailler en équipe.

Des activités scientifiques peuvent également être proposées. Elles sont conçues pour éveiller la curiosité des enfants, nourrir leur soif d'apprendre et développer leur esprit critique. Cela pourrait inclure des expériences simples, des observations de la nature, ou des ateliers de construction.

Ainsi, cette période d'activités du matin contribue à offrir une expérience enrichissante et éducative aux enfants, tout en respectant leur rythme et leurs préférences.

12h00-12h30 : Organisation du ramassage sur les écoles

Durant cette demi-heure, une logistique bien rodée se met en place. Les animateurs se divisent en trois équipes, chacune chargée d'un circuit spécifique pour récupérer les enfants à leurs écoles respectives. Un strict respect de l'itinéraire et du timing est assuré pour garantir la sécurité des enfants et leur arrivée en temps voulu au centre. Les animateurs sont également là pour rassurer et accompagner les enfants durant ce court trajet, faisant de ce moment un prolongement de l'ambiance chaleureuse du centre.

12h40-13h20 : Repas

Le repas est une expérience riche qui va bien au-delà de la simple alimentation. C'est un moment d'échanges, de découverte et d'apprentissage. Les enfants sont encouragés à découvrir de nouveaux goûts et à élargir leur palette culinaire. Les animateurs partagent avec eux des informations sur les aliments, leur provenance, leurs bienfaits nutritionnels, cultivant ainsi leur connaissance et leur curiosité. C'est également un moment privilégié pour développer l'autonomie des enfants, qui sont responsabilisés pour le choix de leur nourriture et le rangement de leurs plateaux.

13h20-14h00 : Temps calme

Après le dynamisme du repas, le temps calme permet une transition douce vers les activités de l'après-midi. Il est essentiel pour permettre aux enfants de digérer, se détendre et reprendre des forces. Durant ce temps, des activités calmes et apaisantes sont proposées, comme la lecture, le dessin ou les puzzles. Les animateurs veillent à maintenir une ambiance sereine, propice au repos.

14h00-14h20 : Point Actu

Le Point Actu est un moment dédié à l'éducation civique et à l'ouverture sur le monde. Les animateurs présentent aux enfants les actualités du jour, en adaptant les informations à leur âge et à leur compréhension. Cela peut prendre la forme d'une discussion ouverte, d'un petit quiz ou d'une activité créative liée à l'actualité. L'objectif est de stimuler la curiosité des enfants, développer leur esprit critique et les aider à comprendre le monde qui les entoure.

14h20-16h00 : Temps d'animation

C'est le temps fort de la journée où l'énergie des enfants est canalisée vers des activités créatives, sportives ou éducatives. Les animateurs proposent un large éventail d'activités, de l'atelier d'arts plastiques au jeu de plein air, permettant à chaque enfant de trouver son intérêt. Pour les plus jeunes (moins de 6 ans), un système de rotation avec un pôle central est mis en place. Ce pôle offre une alternative aux activités structurées, offrant un espace de jeu libre mais sécurisé et surveillé. Ainsi, chaque enfant peut s'épanouir à son rythme, selon ses envies et ses capacités.

16h00-16h45 : Goûter et Bilan de la journée

Cette partie de la journée commence par une pause goûter. Des boissons et des collations saines sont servies aux enfants pour leur donner de l'énergie pour le reste de la journée. Pendant ce temps, les animateurs engagent des conversations avec les enfants, favorisant un environnement détendu et convivial.

Le bilan de la journée est ensuite réalisé. Les animateurs engagent les enfants dans une discussion sur les activités de la journée, recueillant leurs commentaires et réflexions. C'est l'occasion pour les enfants d'exprimer ce qu'ils ont aimé ou non, ce qu'ils ont appris, et comment ils se sont sentis lors des différentes activités. Cette rétroaction aide les animateurs à adapter les activités futures en fonction des intérêts et des besoins des enfants.

16h45-18h00 : Navette

Pendant cette période, l'animateur se prépare pour le trajet de retour des enfants. Il s'assure que toutes les informations nécessaires sont recueillies auprès de la direction, y compris les mises à jour sur les adresses de domicile ou les changements de dernière minute concernant les points de chute. La sécurité des enfants est primordiale pendant cette période, et tous les efforts sont déployés pour assurer un transport sûr et organisé. Ce temps de transition permet également à l'animateur de renforcer le lien entre le centre et les familles, en partageant des informations sur la journée et en écoutant les retours des parents.

17h00-19h00 : Ateliers du soir

Malgré le début du départ échelonné des enfants, le centre continue d'offrir une variété d'activités à travers des ateliers du soir. Ces ateliers peuvent être axés sur l'art, la musique, la science, le sport ou d'autres domaines d'intérêt. Ils offrent aux enfants qui restent la possibilité de continuer à apprendre et à s'amuser, tout en leur donnant la liberté de choisir l'activité qui leur convient le mieux.

Ces ateliers peuvent également impliquer les parents, favorisant ainsi un sentiment de communauté et une meilleure compréhension entre le centre et les familles. En offrant des activités intéressantes et éducatives jusqu'à la fin de la journée, le centre assure une expérience enrichissante pour tous les enfants, quels que soient leur horaire ou leur temps de séjour au centre.

Vacances :

7h00-9h : Accueil

L'accueil du matin est un moment essentiel pour bien démarrer la journée. Dès 7h00, un animateur dédié est présent pour accueillir chaleureusement chaque enfant et parent qui arrive. C'est un temps précieux pour établir un lien personnalisé et créer une atmosphère rassurante et conviviale. L'animateur est à l'écoute des parents et des enfants, recueillant toute information importante concernant l'enfant pour la journée à venir. La mise en place d'ateliers de réveil permet à chaque enfant de s'adapter progressivement au rythme de la journée, favorisant ainsi leur bien-être et leur engagement dans les activités à venir. L'objectif est de faire de cette transition un moment agréable et serein, reflétant l'attention et le respect porté à chaque individu dans la structure.

7h45-9h00 : Navette

Pendant cette heure, les animateurs se préparent à assurer les déplacements en navette, recueillant au préalable toutes les informations nécessaires auprès de la direction. Leur rôle est de garantir la sécurité des enfants durant ces déplacements, tout en maintenant une atmosphère accueillante et rassurante.

8h30-9h00 : Retour dans les salles référentes

Une fois l'accueil terminé, chaque groupe rejoint sa salle référente où une variété d'activités les attend. Des discussions sur différents sujets, des jeux d'expression, des activités manuelles... Les animateurs assurent un accueil dynamique, stimulant l'intérêt des enfants pour la journée à venir.

9h00-11h30/45 : Temps d'animation

C'est le cœur de la journée, dédié aux activités éducatives et ludiques. Chaque animateur présente son activité du jour, en adaptant son vocabulaire à l'âge et à la compréhension des enfants. Les activités sont variées, couvrant différents domaines comme l'art, le sport ou l'expression corporelle. L'objectif est de respecter les envies et le rythme de chaque enfant, qui choisit librement son activité. Une attention particulière est portée à l'aménagement du lieu de l'activité, pensé en amont pour optimiser l'expérience des enfants.

11h30/45 - 12h00 : Fin des activités

La fin des activités est marquée par un retour au calme, essentiel pour une transition douce vers le repas. C'est un moment libre où sont proposés des ateliers calmes et apaisants. Un temps d'hygiène est également prévu avant le déjeuner, durant lequel les enfants sont accompagnés et guidés par les animateurs pour les aider à adopter de bonnes habitudes.

12h00-13h00 : Repas

Le repas est une expérience riche qui va bien au-delà de la simple alimentation. C'est un moment d'échanges, de découverte et d'apprentissage. Les enfants sont encouragés à découvrir de nouveaux goûts et à élargir leur palette culinaire. Les animateurs partagent avec eux des informations sur les aliments, leur provenance, leurs bienfaits nutritionnels, cultivant ainsi leur connaissance et leur curiosité. C'est également un moment privilégié pour développer l'autonomie des enfants, qui sont responsabilisés pour le choix de leur nourriture et le rangement de leurs plateaux.

13h00-14h00 : Temps calme

Après le dynamisme du repas, le temps calme permet une transition douce vers les activités de l'après-midi. Il est essentiel pour permettre aux enfants de digérer, se détendre et reprendre des forces. Durant ce temps, des activités calmes et apaisantes sont proposées, comme la lecture, le dessin ou les puzzles. Les animateurs veillent à maintenir une ambiance sereine, propice au repos.

14h00-14h20 : Point Actu

Le Point Actu est un moment dédié à l'éducation civique et à l'ouverture sur le monde. Les animateurs présentent aux enfants les actualités du jour, en adaptant les informations à leur âge et à leur compréhension. Cela peut prendre la forme d'une discussion ouverte, d'un petit quiz ou d'une activité créative liée à l'actualité. L'objectif est de stimuler la curiosité des enfants, développer leur esprit critique et les aider à comprendre le monde qui les entoure.

14h20-16h00 : Temps d'animation

C'est le temps fort de la journée où l'énergie des enfants est canalisée vers des activités créatives, sportives ou éducatives. Les animateurs proposent un large éventail d'activités, de l'atelier d'arts plastiques au jeu de plein air, permettant à chaque enfant de trouver son intérêt. Pour les plus jeunes (moins de 6 ans), un système de rotation avec un pôle central est mis en place. Ce pôle offre une alternative aux activités structurées, offrant un espace de jeu libre mais sécurisé et surveillé. Ainsi, chaque enfant peut s'épanouir à son rythme, selon ses envies et ses capacités.

16h00-16h45 : Goûter et Bilan de la journée

Cette partie de la journée commence par une pause goûter. Des boissons et des collations saines sont servies aux enfants pour leur donner de l'énergie pour le reste de la journée.

Pendant ce temps, les animateurs engagent des conversations avec les enfants, favorisant un environnement détendu et convivial.

Le bilan de la journée est ensuite réalisé. Les animateurs engagent les enfants dans une discussion sur les activités de la journée, recueillant leurs commentaires et réflexions. C'est l'occasion pour les enfants d'exprimer ce qu'ils ont aimé ou non, ce qu'ils ont appris, et comment ils se sont sentis lors des différentes activités. Cette rétroaction aide les animateurs à adapter les activités futures en fonction des intérêts et des besoins des enfants.

16h45-18h00 : Navette

Pendant cette période, l'animateur se prépare pour le trajet de retour des enfants. Il s'assure que toutes les informations nécessaires sont recueillies auprès de la direction, y compris les mises à jour sur les adresses de domicile ou les changements de dernière minute concernant les points de chute. La sécurité des enfants est primordiale pendant cette période, et tous les efforts sont déployés pour assurer un transport sûr et organisé. Ce temps de transition permet également à l'animateur de renforcer le lien entre le centre et les familles, en partageant des informations sur la journée et en écoutant les retours des parents.

17h00-19h00 : Ateliers du soir

L'accueil du soir, se déroulant entre 17h00 et 19h00, est une phase essentielle de la journée. Un animateur dédié est présent pour assurer cette transition entre la fin des activités et le retour à la maison. Malgré le début du départ échelonné des enfants, le centre continue d'offrir une variété d'activités à travers des ateliers du soir. Ces ateliers, proposés en fonction des centres d'intérêt des enfants, peuvent couvrir divers domaines comme l'art, la musique, la science, ou le sport. Ils offrent aux enfants qui restent la possibilité de continuer à apprendre et à s'amuser, tout en leur donnant la liberté de choisir l'activité qui leur convient le mieux.

En plus d'offrir un choix d'activités attrayantes, ces ateliers du soir peuvent également impliquer les parents. Cela favorise un sentiment de communauté et renforce les liens entre le centre et les familles. L'animateur a également l'opportunité d'échanger avec les parents lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants, partageant les moments forts de la journée, les progrès de l'enfant, ou toute autre information pertinente. En offrant des activités intéressantes et éducatives jusqu'à la fin de la journée, le centre assure une expérience enrichissante pour tous les enfants, quels que soient leur horaire ou leur temps de séjour au centre.

Les relations

Relations entre les animateurs et les enfants

Les animateurs jouent un rôle crucial de médiateurs dans le processus de développement personnel de chaque enfant. Ils sont là pour accompagner les enfants dans leur quête d'autonomie, d'expression personnelle et d'intégration sociale. Ils s'engagent à traiter tous les enfants de manière équitable et sans préjugés, en démontrant une ouverture d'esprit et un profond respect pour chaque individualité. Enfin, les animateurs s'efforcent d'inculquer des valeurs citoyennes aux enfants et de leur faire découvrir de nouvelles expériences, toujours dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Relations entre les animateurs

Le maintien d'une cohésion et d'une harmonie au sein de l'équipe d'animation est primordial pour le bon fonctionnement du centre. Les désaccords sont naturels, mais ils doivent être gérés de manière professionnelle, en interne et en dehors de la présence des enfants. En cas de conflits persistants, la direction peut intervenir pour faciliter la résolution du problème. Les animateurs expérimentés ou permanents jouent un rôle clé pour faciliter l'intégration des nouveaux membres et promouvoir le travail d'équipe.

Relations entre l'équipe et les parents

La communication ouverte et régulière avec les parents est essentielle pour établir un climat de confiance. L'équipe s'efforce d'interagir avec les parents principalement pendant les temps d'accueil, pour discuter de l'évolution de leur enfant, partager des informations pertinentes, et assurer une transition douce entre la maison et le centre. Il est essentiel que chaque famille se sente accueillie, pour le bien-être affectif de l'enfant.

Relations entre la direction et les enfants

L'équipe de direction cherche à maintenir une relation étroite et positive avec les enfants, pour faciliter la communication et intervenir en tant que ressource en cas de problème.

Relations entre l'équipe de direction et les animateurs

La direction travaille en étroite collaboration avec les animateurs, en définissant les règles non négociables du centre et en intervenant comme régulateur au sein de l'équipe. De plus, la direction joue un rôle de formateur, en évaluant et en aidant à améliorer les compétences des animateurs.

Relations entre l'équipe de direction et le directeur associatif

L'équipe de direction dispose de l'autonomie nécessaire pour accomplir ses missions, tout en maintenant une communication régulière avec le directeur associatif. Cette communication est particulièrement importante pour tout ce qui concerne les interactions externes avec les familles, les partenaires et autres parties prenantes.

SAVOIR, SAVOIR ÊTRE ET SAVOIR FAIRE - REPÈRES ET MISSIONS ÉDUCATIVES

Objectif du document : *définir des comportements attendus des animateurs pour établir une cohérence d'équipe*

Comportement de l'animateur vis-à-vis de l'accueil de loisirs

- Bien connaître le projet pédagogique de la structure et l'appliquer
- Être respectueux, poli et ponctuel
- Soigner la cohésion d'équipe :
 - o **Être complémentaire et responsable, être solidaire avec ses collègues**
 - o **Communiquer entre animateurs, être à l'écoute, ouvert au dialogue, à la concertation et respecter les divergences d'opinion**
- Ne pas se contredire entre animateurs devant les enfants ou les parents
- Répondre au mieux aux besoins de l'enfant (laisser jouer, faire jouer, jouer avec, donner à jouer)
- Appliquer à soi-même ce que l'on demande aux enfants de respecter (adulte référent)
- Respecter les pauses (les siennes et celles des autres animateurs), l'hygiène et la propreté de la salle de pause
- Faire usage personnel de son téléphone portable seulement sur les temps de pause
- Être rigoureux pour le rangement des activités, le rangement et l'entretien des locaux, du matériel, de la trousse à pharmacie (à vérifier régulièrement)
- Faire attention à l'hygiène de tout le matériel.

Comportement de l'animateur vis-à-vis des enfants

- **Assurer la sécurité physique et affective des enfants en toute circonstance :**
 - o Être en perpétuelle surveillance, vigilance et prévoyance (mission principale dévolue aux animateurs et demandée par la Direction Départementale de la Cohésion, de la Sécurité et de la Protection des Populations)
 - o S'interdire tout acte violent vis-à-vis des enfants même si cet acte est « pour rire »
 - o Proposer et faciliter la tâche des enfants sans faire à leur place.
 - o La recherche du résultat, notamment dans les activités artistiques, est proscrite, tout comme toute référence au "beau" ou "pas beau".
- **Être à l'écoute des mots, des maux et des comportements :**
 - o L'animateur est un référent pour les enfants
 - o Être ouvert au dialogue, être disponible, observer le groupe d'enfants
 - o Connaître les limites de son écoute si un enfant rencontre un problème car l'animateur n'est pas un psychologue (en faire part à la direction)
 - o Respecter le rythme de l'enfant, faire attention à son bien-être
 - o Inciter sans forcer (pendant les activités et au moment des repas par exemple)
 - o Développer le libre-arbitre, les enfants doivent pouvoir choisir, cela les responsabilise

- Veiller à l'intégration de chaque enfant dans le groupe, ne pas stigmatiser certains enfants (pas d'enfant brimé, pas de bouc émissaire...)
- **Être respectueux :**
 - Ne pas crier sur les enfants, ne pas utiliser de gros mots et des expressions familières
 - Savoir expliquer calmement, réexpliquer en prenant l'enfant en considération
 - Savoir rester calme, rassurer par son attitude, faire preuve de sang-froid si nécessaire
 - Faire attention à son sens de l'humour (les enfants n'ont pas le même que les adultes)
- **Limiter les situations d'isolement avec un enfant :**
- **Avoir une attitude et un comportement adaptés :**
 - Avoir une tenue correcte et adéquate
- **Mission éducative :**
 - Faire respecter les règles de vie (nettoyage, sécurité, pas de bagarre entre enfants, etc.), ne pas hésiter à les rappeler : développer la vie en collectivité
 - Veiller à ce que les enfants respectent le matériel et leur environnement
 - 4 façons de vivre avec les enfants : laisser faire, faire avec, faire faire et donner à faire

Comportement de l'animateur vis-à-vis des parents : moment important et privilégié

- **Être discret (confidentialité – secret professionnel)**
- **Savoir accueillir les parents :**
 - Aller à la rencontre des parents
 - Être à l'écoute de leurs suggestions, propositions et contraintes (horaire, alimentation...)
 - Communiquer sur le règlement intérieur, sur le programme d'activités et le fonctionnement de l'accueil de loisirs
- **Pouvoir faire un retour aux parents de la journée :**
 - Savoir positiver le comportement de l'enfant
 - Communiquer surtout lors de problèmes avec l'enfant
 - Faire attention aux conseils donnés, ne pas dramatiser.

L'évaluation

L'évaluation est un processus essentiel pour comprendre et améliorer l'expérience des enfants au centre. Elle doit être réalisée de manière systématique et réfléchie, en mettant l'accent sur le plaisir et le ressenti de l'enfant, notamment autour de la concertation. Il est crucial d'évaluer si les enfants se sentent écoutés, s'ils ont la possibilité de s'exprimer librement et de participer aux décisions qui les concernent.

Les évaluations peuvent être individuelles ou collectives, permanentes ou formalisées. Les évaluations individuelles permettent d'examiner le vécu de chaque enfant, ses progrès, ses

besoins et ses préférences. Les évaluations collectives permettent d'apprécier l'ambiance du groupe, la dynamique de groupe et l'efficacité des activités proposées.

De plus, il est important de mettre en place une évaluation permanente, une sorte de suivi continu des enfants tout au long de leur journée, pour être en mesure de repérer rapidement tout changement dans leur comportement ou leur bien-être. De temps en temps, une évaluation plus formalisée peut être mise en place, par exemple à travers des entretiens individuels ou des questionnaires, pour recueillir des informations plus structurées sur l'expérience des enfants.

L'équipe d'animation joue un rôle central dans ce processus d'évaluation. Elle doit être formée à observer attentivement les enfants, à écouter leurs commentaires, à noter leurs réactions aux différentes activités, et à discuter régulièrement de leurs observations entre eux. Cette démarche est nécessaire pour obtenir une vue d'ensemble claire de la situation et pour identifier les domaines qui pourraient être améliorés.

Enfin, le suivi des stagiaires BAFA ou autres est également essentiel. L'équipe de direction doit veiller à leur fournir un soutien et une orientation adéquats, et à évaluer régulièrement leurs compétences et leurs progrès. L'objectif est de s'assurer que tous les membres de l'équipe sont bien préparés et motivés pour offrir la meilleure expérience possible aux enfants.